

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 29 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1, rue de l'Ecole, sous la présidence de monsieur Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22-04-2026.

Étaient présents : Mes et Mrs Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, Valérie JOLLY, Sylvain GAUTIER, Frédérique DELORME, Catherine GUILBAUD, Frédéric CHABOT, Chrystelle PREAULT, Annabelle PICARD, Quentin ANGER, Nathan JOLLY, Rose RAUTUREAU et Alexis GUILLET

Étaient absentes et excusées : mesdames Elodie POIRIER et Valentine PRAUD

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Quorum : atteint

Mme Valérie JOLLY a été élue secrétaire de séance

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Affectation du résultat 2025 au budget primitif communal 2026
2. Vote du budget primitif 2026
3. Vote des taux d'imposition 2026
4. Affectation du résultat 2025 au budget assainissement 2026
5. Vote du budget primitif assainissement 2026
6. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
7. Election des membres à la commission d'appel d'offres (C.A.O.) : annule et remplace celle du 08-04-2026
8. Informations diverses

Remise à tous les conseillers du guide de l' élu sur l'eau par le syndicat mixte des Marais de la Vie du Ligneron et du Jaunay

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES
DELEGATIONS PAR DELIBERATION DU 06-06-2020**

**Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations par
délibération du 06-06-2020**

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superfi
IA0850552600003 et 4	10, place de l'église	AC 29-31	Maison individuelle (128 m ²) + cave (28 m ²)	300 n

Signature des devis suivants :

Date	Entreprise	Objet	Montant T.T.C.
néant			

DELIBERATIONS PRISES

1- Affectation du résultat 2025 budget communal 2026

<i>Fonctionnement</i>	
Dépenses 2025	723 203.79 €
Recettes 2025	1 013 340.24 €
Résultat excédentaire 2025	290 136.45 €
Résultat excédentaire reporté 2024 :	114 995.39 €
Excédent de clôture 2025 :	405 131.84 €
<i>Investissement</i>	
Dépenses 2025	851 919.41 €
Recettes 2025	1 015 473.12 €
Résultat excédentaire 2025	163 553.71 €
Résultat déficitaire reporté 2024	- 423 850.09 €
déficit de clôture 2025	- 260 296.38 €
<i>Restes à réaliser R.A.R.</i>	
Dépenses	100 548 €
Recettes	0 €
déficit de financement des R.A.R.	- 100 548 €

On inscrit en dépenses investissement au 001 le déficit 2025 de 260 296.38 €
 On inscrit au 1068 en réserves de recettes investissement la somme de 360 844.38 € (360 845 € arrondi) pour couvrir le déficit de clôture 2025 en investissement de 260 296.38 € et le besoin en financement des restes à réaliser 2025 pour 100 548 €
 On inscrit $405\,131.84 - 360\,844.38 = 44\,287.46$ € au 002 en recettes de fonctionnement en excédent reporté 2025

2- Vote du budget primitif communal 2026

Prévisions fonctionnement 2026

Prévisions fonctionnement dépenses par chapitres		Prévisions fonctionnement recettes par chapitres	
011 : charges à caractère général	313 654 €	013 atténuation de charges	2 723€
012 : personnel	271 823 €	70 : produit des services-du domaine et ventes diverses	66 330 €
014 : atténuation de produits	5 399 €	73 : impôts et taxes	561 576 €
65 : autres charges de gestion courante	202 341 €	74 : dotations, subventions et participations	245 963 €
66 : charges financières	12 669 €	75 : autres produits de gestion courante	98 759 €
67 : charges exceptionnelles	3 000 €	77 : produits exceptionnels	1 011.54 €
Total des dépenses réelles	808 886 €	Total des recettes réelles	976 362.54 €
023 : virement à la section d'investissement	226 556 €		
042- écritures comptables-opérations d'ordre – dotation aux amortissements	35 208 €	72-042 : écritures comptables : travaux en régie	50 000 €
Total des opérations d'ordre	261 764 € qu'on retrouve en investissement	002 excédent reporté 2025	44 287.46 €
TOTAL DES DEPENSES	1 070 650 €	TOTAL DES RECETTES	1 070 650 €

Détail des participations aux différents organismes dans le chapitre 65 autres charges de gestion courante

Articles comptables	organismes	Prévisions budgétaires 2026	Elu référent
65568 : autres contributions		22 500 €	
	Syndicat mixte transports scolaires Aizenay	648 €	Chrystelle PREAULT
	Centre de loisirs les pitchounes Saint Etienne du bois-Palluau	19 273 €	Valérie JOLLY
	Animation jeunesse Saint Etienne du Bois et Palluau (foyer des jeunes)	2 609 €	Valérie JOLLY
6558 : autres contributions obligatoires		95 000 €	
	Ogec école privée Palluau-La Chapelle-Palluau (78 élèves)	70 000 €	Laurent PREAULT
	Ecole publique « le Verger » de Palluau (25 élèves)	25 000 €	Laurent PREAULT
657348 : subvention de fonctionnement aux autres communes	Périscolaire Palluau (cantine-garderie) de l'école publique	11 000 €	Laurent PREAULT

**Détail des subventions de fonctionnement aux associations : article 65748
(prévision budgétaire : 6 000 €)**

ASSOCIATIONS CHAPELLOISES	
Association foncière	1 000 €
UNC union nationale des anciens combattants	260,00 €
A.P.E.L.	780,00 €
La boule chapelloise	200,00 €
TEMPO	100,00 €
3 fois rien	50,00 €
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE OU INTERCOMMUNALES	
Foot club pays de Palluau	575 € (dont une subvention exceptionnelle de 150 €)
Association sportive collège St Paul	400,00 €
A.P.E. de Palluau	250,00 €
Ils elles dansent de St Etienne du Bois	300,00 €
Basket	250,00 €
kijoukoi	75,00 €
Tennis club	350,00 €
Aizenay Volley	125,00 €
Palluau Athétic Club	175,00 €
ASSOCIATION A BUT SOCIAL	
Resto du cœur	300 €
Les amis de la résidence St Pierre à Palluau (ainés)	300 €
ORGANISMES DE FORMATION	
BTP-CFA AFORBAT La Roche Sur Yon	100 €
MFR Mouilleron en Pareds	50€
MFR Les Achards	50 €
MFR Les Herbiers	100 €
MFR Venansault	50 €
TOTAL	5 840 €

Prévisions investissement 2026

RAR : restes à réaliser 2025 pour 2026 : 100 548 €

Prévisions investissement dépenses		Prévisions investissement recettes	
001 : déficit 2025	260 296.38 €	021 : virement de la section de fonctionnement	226 556 €
165 : caution rendue aux locatifs	1 200 €	165 : caution reçue des locatifs	1 200 €
16878 : rente viagère	6 420 €	10222 : récupération de la TVA sur les travaux d'investissement 2025	24 150 €
202 : schéma directeur des eaux pluviales	36 588 en RAR	1312 et 1313 subvention agence de l'eau + département + banque des territoires	16 739 €
2041412 : participation financière investissement école publique de PALLUAU jusqu'en 2028	5 270 €	10226 : taxe d'aménagement sur les autorisations d'urbanisme	3 000 €
2115 achat AD 5 impasse de la scierie et AD 148-3 rue des Sables	199 000 €		
212 démolition du 5 rue des Sables	20 160 €		
2116 : reprise de concessions au cimetière	6 000 €		
1641 : remboursement capital des emprunts	65 440.62 €	1 641 emprunt	150 734 €
2 135 travaux sur église	20 000 €	1068 : réserves sur excédent de fonctionnement 2025	360 845 €

2151 : travaux de voirie	18 000 €		
2152 : achat de panneaux de signalisation	2 000 €		
2156 protection incendie	10 000 €		
2158 : matériel technique	1 097 €		
2181 : décorations pour Noël	2 000 €		
2183 : matériel informatique	1 000 €		
2188 : fournitures pour les travaux en régie	17 301 €		
Opération 24 : solde aménagement intersection rue de l'école-rue de Douin	2 699 €		
Programme (n° 25) aménagement locatifs au 6, rue du Vieux Bourg	30 000 €		
Achat commerce	63 960 € RAR (achat du fond de commerce)	2804181-040 amortissement travaux 2024 éclairage public et extension électrique	29 938 €
2135-041 : réintégration prestation archives	7 200 €	203-040	7 200 €
2135-040 : travaux en régie	50 000 €	28041412-040 amortissement de la participation financière à l'investissement de l'école publique de Palluau	5 270 €
TOTAL DES DEPENSES	825 632 €	TOTAL DES RECETTES	825 632 €

3- Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 30 avril 2026 car année d'élection sinon avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2025 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) 37.33 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 54.03 %

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS) 18.17 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- reconduit les taux de 2025 en 2026

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Evolution du taux de fiscalité

	2021	2022	2023 : +5%	2024	2025
Taxe foncière bâti (TFB)	35.55 %	Idem	37.33%	idem	Idem
Taxe foncière non bâti (TFNB)	51.46 %	Idem	54.03 %	Idem	Idem
Taxe Habitation (TH) sur résidence secondaire (THRS)	17.30 %	idem	18.17 %	idem	Idem
Taxe Habitation (TH) local vacant (THLV)			Suppression définitive de la TH sur les résidences principales	18.17% Mis en place au 01-01-2024 par délibération du 06-09-2023-9	idem

4- Affectation du résultat 2025 au budget primitif assainissement 2026

<i>Fonctionnement</i>	
Dépenses 2025	45 535.64
Recettes 2025	68 933.14 €
Résultat excédentaire 2025	23 397.50 €
Résultat excédentaire reporté 2024 :	197 737.53 €
Excédent de clôture 2025 :	221 135.03 €
<i>Investissement</i>	
Dépenses 2025	17 861.70 €
Recettes 2025	34 632.77 €
Résultat excédentaire 2025	16 771.07 €
Résultat déficitaire reporté 2024	50 888.19 €
excédent de clôture 2025	67 659.26 €
<i>Restes à réaliser R.A.R.</i>	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €
déficit de financement des R.A.R.	0 €

5- Vote du budget primitif assainissement 2026

Prévisions fonctionnement assainissement 2026

Prévisions fonctionnement dépenses		Prévisions fonctionnement recettes	
011 : charges à caractère général (vérification des raccordements assainissement collectif)	71 715 €	70 : produit des services-redevances + taxes de raccordement	59 999.97 €
012 : personnel	4 000 €	73 : impôts et taxes	0
65 : autres charges de gestion courante	3 000 €	74 : dotations, subventions et participations	0
66 : charges financières	0 €	75 : autres produits de gestion courante	0
67 : charges exceptionnelles	0 €	77 : produits exceptionnels	0
042- écritures comptables-opérations d'ordre	32 874 €	042 : écritures comptables : travaux en régie	13 882 €

014 : atténuation de produits	0 €	013 atténuation de charges	0
023 : virement à la section de fonctionnement	183 428 €	002 excédent reporté 2025	221 135.03 €
TOTAL DES DEPENSES	295 017 €	TOTAL DES RECETTES	295 017 €

Prévisions investissement assainissement 2026

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
2158 : divers travaux dont Eaux Usées sur les travaux rue du Rocher	270 732 €	10222 récupération FCTVA 2025	652.74 €
		001 excédent 2025 reporté	67 659.26 €
		021 virement section fonctionnement	183 428 €
1391 amortissement des subventions	13 882 €	28 dotations aux amortissements	32 874 €
TOTAL	284 614 €	TOTAL	284 614 €

Pour information ETAT DES EMPRUNTS DE LA COMMUNE

Pas d'emprunt au budget assainissement

Banque	Objet de l'emprunt	Montant emprunté	début	fin	Taux	
Crédit mutuel	Voirie route de la Brunière	200 000 €	31-12-2017	30-09-2027	1.09 %	
Crédit agricole	3 locatifs aux Rouillères	400 000 €	15-07-2020	15-04-2035	0.59%	
Crédit mutuel	Achat parcelle aux consorts ROY	150 000 €	05-04-2023	05-01-2038	3.20%	
Crédit mutuel	commerce	120 000 €	28-02-2026	30-11-2043	3.60%	
Crédit mutuel	Commerce	120 000 €	28-02-2026	28-11/2043	2.42%	Taux variable indexé livret bleu

Endettement pluriannuel par emprunt à compter de l'exercice 2026

CHAP - LA CHAPELLE-PALLUAU

i Critères de l'édition

Budget : Tous les budgets - Exercice : 2026 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

Budget Communal M14-97

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
2017-1	voirie route de la Brunière	20 299.76 €	15 081.76 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2020-1	emprunt pour la réalisation de trois localifs pour les ainés	28 102.35 €	27 945.01 €	27 787.68 €	27 630.35 €	27 473.01 €	27 315.68 €	27 158.35 €	27 001.01 €	26 843.68 €	13 362.64 €
2022-1	achat du terrain aux consorts Roy	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €	12 630.44 €
2025-1	emprunt achat commerce 1, rue des Vieux de la Vieille	8 113.98 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €	8 245.32 €
2025-2	emprunt achat commerce 1, rue des Vieux de la Vieille	8 859.44 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €	9 087.28 €
Total Budget Communal M14-97		78 005.97 €	72 989.81 €	57 750.72 €	57 593.39 €	57 436.05 €	57 278.72 €	57 121.39 €	56 964.05 €	56 806.72 €	43 325.68 €

6- Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). À toutes fins utiles, je vous invite à consulter le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr qui présente dans l'espace dédié l'ensemble des informations relatives à cette commission.

Proposition comme commissaires titulaires

- Jean-Michel VALOT : 1, Douin
- Daniel JACQUES : 4, Le Piquérand
- Henri FILLATRE : 7, rue de la Croix Gilard
- Jean-Paul RIGALLEAU : 6, La Rochette
- Edith ANGIBAUD : 9, rue de Douin
- Annie RENAUD : 13, rue de la Brémaudière
- Amélie GUILLET : 9, rue des Sables
- Didier DAVIET : 5, La Rochette
- Didier BOUANCHEAU : 2, La Brunière
- Jérôme QUINT : 3, rue des Pressoirs
- André BEAUGENDRE : rue du Petit Fief
- Séverine BOURGET : 9, le Piquérand

Proposition comme commissaires suppléants

- Pascale PROUTEAU : 23, rue des Sables
- Claudine BESSON : 6, le Piquérand
- Bernard PAQUEREAU : 34, rue de Nantes
- Alain PUAUD : 6, impasse des Démeries
- Marie-Noëlle GUILLOTON : 10, chemin des jardins
- Jean-Paul OSWALD : 11, rue de la Croix Gilard
- Nathalie GIRAUDEAU : 1, rue de la Joussemière
- Patrice GUILLOTON : 8, impasse du Charron
- Olivier PRAUD : 8 bis, rue de la Joussemière
- François PELLE : 10, La Vergne
- Monique ROY : 12, place de l'église
- Myriam CLENET : 24, rue des Pressoirs

7- Election des membres de la commission d'appel d'offres (C.A.O.)

Lors de la réunion du conseil municipal du 08-04-2026, les membres titulaires et suppléants élus ont été les suivants :

- élus titulaires : messieurs Sylvain GAUTIER-Xavier PROUTEAU et madame Frédérique DELORME
- élus suppléants : messieurs Laurent PREAULT-Frédéric CHABOT et madame Valérie JOLLY

Or il s'avère que monsieur le maire est membre de droit, donc il faut élire un autre membre titulaire à sa place : madame Annabelle PICARD a été élue à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Néant

COMPTE RENDU (C.R.) DES COMMISSIONS COMMUNALES – Communauté de Communes Vie et Boulogne (C.C.V.B.) et autres....

- CR par monsieur Sylvain GAUTIER sur sa participation à la réunion du mercredi 29 avril de 8h30 à 10h30 : mobiliser l'Etablissement Public Foncier de la Vendée pour ses projets

Agenda

- Mercredi 6 mai 2026 à 18h : CTE-SYDEV à la C.C.V.B. : madame Elodie POIRIER y participera
- Commémoration du vendredi 8 mai 2026 : rendez-vous à tous les conseillers municipaux à 9h place de l'église devant le monument aux morts
- Jeudi 21 mai 2026 à 18h à la mairie d'Aizenay : syndicat mixte pour le transport scolaire : madame Chrystelle PREAULT y participera
- Vendredi 19 juin 2026 à 18h : AG tremplin-acemus : monsieur Quentin ANGER y participera

Prochaines réunions du conseil municipal à 20h

06-05-2026

10-06-2026

01-07-2026

02-09-2026

07-10-2026

04-11-2026

02-12-2026

Séance levée à 21h40

Le maire : Xavier PROUTEAU

La Secrétaire : Valérie JOLLY

